

# Au fil de l'Évangile de lundi : Marie, Mère de l'Église

Commentaire de l'Évangile du lundi après la Pentecôte, Marie, Mère de l'Église. "Femme, voici ton fils". Saint Jean au pied de la Croix nous représentait tous, alors qu'il accueillait la Sainte Vierge comme notre mère. Vivons comme des enfants de sainte Marie, chaque jour.

## Évangile (Jean 19, 25-34)

Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine. Jésus, voyant sa mère, et

auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : "Femme, voici ton fils." Ensuite il dit au disciple : "Voilà ta mère." Et dès cette heure-là, le disciple la prit chez lui. Après cela, Jésus sachant que tout était maintenant achevé, dit, afin que l'Écriture fût accomplie : "J'ai soif!" Il y avait là un vase plein de vinaigre. On en remplit une éponge, et l'ayant fixé sur de l'hysope, on l'approcha de sa bouche. Quand Jésus eut pris le vinaigre, il dit : "C'est achevé!". Et inclinant la tête, il livra l'esprit.

Or, comme c'était la Préparation, de crainte que les corps ne restent en croix pendant le sabbat, - car le jour de ce sabbat était très solennel, - les Juifs demandèrent à Pilate qu'on rompît les jambes des crucifiés et qu'on les détachât. Les soldats vinrent donc, et rompirent les jambes du premier, puis de l'autre qui avait été crucifié avec lui.

Arrivés à Jésus, le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes, mais l'un des soldats lui transperça le côté avec sa lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.

---

## Commentaire

S'agissant d'un des passages les plus commentés de l'Évangile, il est difficile d'en proposer un nouveau. Sans prétendre à l'originalité, on peut souligner deux aspects :

- Le verbe "être", traduction du verbe latin "*stare*" utilisé par la Vulgate. Sa signification est bien plus importante qu'une simple précision matérielle, pour indiquer la position. Cela signifie que notre Mère s'est tenue près de la Croix selon une décision personnelle, entièrement volontaire. Elle n'était pas simplement là en train de subir quelque chose de

désagréable qui lui aurait été imposé presque de force.

- Saint Jean parle de la "Croix de Jésus", ce qui est une précision inutile puisqu'il n'y a aucune confusion possible avec les croix des deux voleurs. Cela veut dire qu'il y a une intention spirituelle derrière. C'est la Croix de Jésus, notre Sauveur, la source de toutes les grâces. L'évangéliste insiste ainsi sur la contribution très personnelle de la Vierge Marie dans l'œuvre de la Rédemption.

C'est sans doute pour cette raison que l'Église a choisi ce passage pour la mémoire que nous célébrons aujourd'hui, la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église. En complément de la méditation du texte de l'Évangile pour la Messe, il peut être utile de relire quelques idées du décret correspondant de la

## Sacrée Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements.

Le document souligne parfaitement l'opportunité de l'institution de cette nouvelle mémoire : "Le Souverain Pontife François, considérant avec attention que la promotion de cette dévotion peut accroître le sens maternel de l'Église chez les Pasteurs, chez les religieux et chez les fidèles, ainsi qu'une authentique piété mariale, a établi que la mémoire de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église, soit inscrit dans le calendrier romain le lundi après la Pentecôte et soit célébré chaque année".

Essayons donc d'accroître ce sens "maternel" dans nos relations avec les autres, conscients d'être des instruments dans les mains de Dieu et de sa Mère, qui exercent leur paternité et leur maternité en partie à travers nous. Et n'hésitons pas à

prier fréquemment l'oraison jaculatoire qui fait partie de la Litanie de Lorette : *Mater Ecclesiæ, ora pro ea, ora pro nobis* ! Surtout si certains événements ou commentaires nous attristent ou nous inquiètent.

Alphonse Vidal // Icodacci -  
Getty Images Signature

---

pdf | document généré  
automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ci/gospel/au-fil-de-levangile-de-lundi-marie-mere-de-leglise/> (19/01/2026)